

Demande d'honorariat

SPV PROPOSE A L'HONORARIAT	
Centre :	
Grade actuel, NOM, Prénom :	
GRADE HONORAIRE	
☐ Nomination dans le grade supérieur à titre honoraire	
□ Nomination dans le même grade à titre honoraire, préciser le motif :	
RAPPELS	
Article R 723-61 du code de la sécurité intérieure modifié par décret n° 2022-557 du 14 avril 2022 :	
« Tout sapeur-pompier volontaire qui a accompli au moins 20 ans d'activité en cette qualité est nommé sapeur-pompier volontaire honoraire dans le grade immédiatement supérieur à celui qu'il détient au moment de sa <u>cessation définitive d'activité à partir de cinquante-cinq ans</u> . »	
AVIS DU CHEF DE CENTRE	
Observations :	Le
	Signature du chef de centre
AVIS DU CHEF DE GROUPEMENT (en cas de nomination dans le même grade)	
Observations :	Le
	Signature du chef de groupement